

COMMUNE DE ROCLES

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 10 avril 2015

Date de la convocation : 3 avril 2015

La convocation a été affichée aux lieux habituels le : 3 avril 2015

Conseillers en exercice : 11

Membres présents ou représentés : 11

Membres du conseil : AUBERT Sabrina, BRUSA Sylvain, FLOURET Jonathan, JAFFUEL Guy, LHERMET Francis, MALLET Pierre, MARTIN Raymond, PALPACUER Daniel, RANC Aline, RIEU Hervé, ROUX Joël.

Absent(s) excusé(s) : néant

Absent(s) non excusé(s) : néant

Absent(s) représenté(s) : Mme Sabrina AUBERT et M. Sylvain BRUSA

Pouvoir(s) : Mme Sabrina AUBERT à Mme Aline RANC

M. Sylvain BRUSA à M. Daniel PALPACUER

M. Joël ROUX a été désigné secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- Budget primitif 2015 Commune
- Budget primitif 2015 Service de l'eau et de l'assainissement
- Demande de subventions – menuiserie gîte (ancienne maison du CCAS)
- Assistance technique à la protection de la ressource en eau (convention SATEP du Département)

- Questions diverses

M. le maire déclare à 20H30 la séance ouverte.

- Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 12 mars 2015.

- Budget de la commune

Les dotations de l'Etat sont en baisse de 3706€ par rapport à 2014 (DGF/DSR/Dotation élu local)

La nécessité de procéder à l'amortissement des travaux effectués sur le réseau d'eau potable impose la budgétisation d'une subvention de 9454€ au budget de l'eau.

La section de fonctionnement est en équilibre à 320809€ avec un virement de 32177€ en investissement.

La section d'investissement est en équilibre à 143407€ et comporte les opérations suivantes (en TTC) :

Enfouissement Bel-Air/Villevieille : 9200€ (fonds de concours à verser au SDEE)

Aménagement de la mairie et de l'agence postale : 27860€ (subvention de l'ETAT au titre de la DETR de 7250€ + subvention du Goupe LA POSTE 11000€)

Volets roulants salle d'animation : 2000€ en dépenses (650€ de subvention au titre de la DETR)

Aménagement de l'aire de jeux : 15755€ (3900€ de subvention au titre de la DETR)

Matériel et logiciel pour la dématérialisation des données rendue obligatoire : 3200€ de part communale

Voirie 2015 (VC n°9 – route blanche) : 38700€ (15000€ de subvention au titre du PEVC et PED)

Mur de soutènement du cimetière : 23000€ (subvention en cours de sollicitation)

Gyrobroyeur (en commun avec Naussac et Langogne) : 2800€ de part communale à verser à Naussac

Tableau triptyque école : 500€

Aménagement du four communal de Palhères : 2500€ pour la fourniture des matériaux. Les travaux seront réalisés par les habitants de Palhères avec l'aide de l'employé communal.

Menuiseries du logement communal : 6500€ disponible. Ce montant sera revu à la hausse en cours d'année lorsque le montant des aides financières sera connu.

Le budget principal de la commune est exempt d'emprunt.

- Budget de l'eau et de l'assainissement (en HT)

La section d'exploitation est en équilibre à 102274€ avec une dotation aux amortissements de 49274€.

La section d'investissement est en équilibre à 181429€.

Mise en conformité des captages : 27013€ finalisation des acquisitions et réalisation des travaux de protection.

Assainissement Les Thorts : 106264€ en attente du lancement de l'étude de faisabilité et de programmation qui devrait être menée en commun avec le bourg.

L'annuité d'emprunt s'élève à 22961€.

- Sollicitation de subventions pour le remplacement des menuiseries extérieures du logement communal (ancienne maison du CCAS) sur la base de 8700€ HT.
- Le conseil municipal approuve le projet de convention proposée pour l'assistance technique à la protection de la ressource en eau. Cette assistance concerne la mise en œuvre des travaux de protection et le suivi des ouvrages et des mesures de protection (appui à la gestion préventive des ouvrages et à la connaissance et respect des servitudes). Le coût annuel de cette prestation est de 186€.

Rien ne restant à l'ordre du jour, Monsieur le maire déclare la session close à 23H40.

Compte rendu affiché le 15 avril 2015 aux lieux accoutumés.

Le maire,

M. Raymond MARTIN